



# BULLETIN D'INFORMATION

F. REIDE - 10 Rue de  
Solférino. Paris VII  
C.C.P. Paris 13.922-66

SYNDICAT NATIONAL des  
TRAVAILLEURS  
de la  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
C.G.T.

(ex-Syndicat nat. des  
P.T.A. du C.N.R.S.)  
10 Rue de Solférino  
Paris VII. Tél. 783 21-58

## UN MOUVEMENT PROFOND

Les événements que nous venons de vivre, dont les prolongements ont et auront une portée encore incalculable, sont sans précédent dans l'histoire de notre pays.

Dix ans de mépris, pour les travailleurs et leurs revendications, de la part d'un pouvoir ouvertement au service des intérêts capitalistes, ont lentement accumulé un mécontentement profond.

A l'encontre d'un bavardage sur l'extinction de la lutte des classes, des théories sur l'"embourgeoisement" de la classe ouvrière, la C.G.T. analysant la politique économique et sociale du pouvoir, appréciait l'âpreté de la lutte des classes. Le document d'orientation adopté par le dernier Congrès Confédéral, il y a un an, s'exprimait avec netteté sur ce point : " La lutte des classes prend un caractère plus aigu. Elle rassemble des masses plus importantes de travailleurs, elle entraîne des couches nouvelles de salariés dans l'action... Les travailleurs éprouvent plus clairement la communauté de leurs intérêts, et ils sont conduits à coordonner leurs luttes, à leur donner une plus grande ampleur et des perspectives plus vastes ".

Suite p.2

## NOS CANDIDATS

pour l'élection au  
COMITE CENTRAL PROVISOIRE  
du C.N.R.S.

Notre programme syndical vous parviendra directement avec les bulletins de vote, c'est pourquoi nous ne le reproduisons pas ici.

Voici la liste des militants que le Bureau National de notre syndicat a établi après consultation des sections, pour la soumettre aux personnels techniques et administratifs.

Notre Bureau National a tenu compte de plusieurs critères : première élection effectuée dans notre cadre et nécessitant la présence des responsables connus et estimés, représentation des différentes catégories, des sciences humaines et des administratifs, présence de militants de province. Il a choisi en conséquence les camarades que nous vous présentons ci-dessous, syndicalistes efficaces et ...

Suite p.2

## CONFERENCE NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

Communiqué du secrétariat à la suite du Bureau National et de l'entrevue avec le Comité d'organisation de la Conférence nationale le 18 Juin.

Le Bureau National du 18 Juin a fixé la position de notre syndicat à propos de la Conférence nationale des 10, 11 et 12 Juillet.

Sur la base définie et publiée dans le Bulletin intérieur de liaison n°29, une délégation de notre syndicat a rencontré les organisateurs de cette conférence, ce qui a permis de préciser et de compléter notre position :

Suite p. 4

( Suite P. 1 Un mouvement profond ).

Les grèves pour les revendications, les actions contre le chômage, contre les ordonnances anti-sociales, indiquaient que le mécontentement grandissait, que le ton de la protestation montait. Quand et comment l'explosion éclaterait elle? Il n'était pas possible de le dire, mais elle devait inévitablement éclater...

C'est en réaction contre la répression policière exercée dans la nuit du 10 au 11 Mai envers les étudiants, que la C.G.T. proposa fermement, et en dépit des hésitations des autres organisations syndicales, la grève générale de 24 heures et la manifestation de masse du 13 Mai.

Si les violentes flambées étudiantes qui ont eu lieu dans divers pays capitalistes comme en Allemagne, n'ont pas été suivies de mouvement social, il n'allait pas en être de même dans notre pays : cette journée, déterminante pour la suite des événements, faisait entrer la classe ouvrière dans la lutte et montrait les possibilités nouvelles de faire reculer gouvernement et patronat.

Le 14 Mai, les travailleurs de Sud-Aviation, à Nantes, prennent la décision de se mettre en grève et d'occuper l'usine. Le mouvement ne cesse de s'amplifier, démocratiquement décidé par les travailleurs dans chaque entreprise et placé directement sous leur contrôle. Le 27 Mai, près de 10 Millions de travailleurs entament leur deuxième semaine de grève...

Ce gigantesque mouvement a fait mesurer à des millions d'hommes et de femmes les énormes possibilités que la lutte unie offre pour faire reculer un pouvoir qui est l'expression directe et puissante du capitalisme.

Nos candidats (suite p.1)  
expérimentés, aptes à défendre les intérêts de tous les personnels.

#### CHANCONIE André.

Ingénieur 2A au laboratoire des Hautes Pressions à Bellevue (Hauts de Seine), Secrétaire général de notre syndicat depuis 1956, il est à l'origine de nombreuses études réalisées par notre syndicat sur les problèmes statutaires. Il représente le S.N.T.R.S. CGT à l'Intersyndicale dont il est le président en exercice pour 1968.

#### DUPRE Guy

Technicien 1B à l'Institut de Physique Nucléaire d'Orsay (Essonne). Secrétaire général adjoint du Syndicat.

Responsable des Commissions paritaires où il siège depuis 15 ans. Il est chargé des rapports avec l'administration du C.N.R.S., il est bien connu des personnels de pro-

suite p.3

Les négociations qui ont débuté le 24 Mai à Grenelle et se sont poursuivies dans les diverses branches, notamment, pour ce qui nous concerne, à la Fonction Publique, ont abouti à un bilan très positif tant sur les salaires que sur le droit syndical.

Les revendications déposées à notre administration du C.N.R.S., concrétisées de manière précise dans les textes du 24 Mai et le mémorandum du 4 Juin, ont permis d'obtenir d'importantes satisfactions sur la sécurité d'emploi, sur la démocratisation immédiate des structures centrales (Comité Central provisoire), des structures locales (Comités de gestion), sur l'élaboration immédiate de nouvelles structures, d'un statut de personnel permanent, (sécurité, dispositions sociales et retraites des titulaires), sur la création d'un véritable organisme d'action sociale doté d'un budget important, sur la reconnaissance du droit syndical et de son plein exercice.

Les actions menées vers la D.G.R.S.T., le Ministère de la Recherche Scientifique, la D.R.M.E., le C.N.E.S., ont conduit, en

suite p.5

Nos candidats (Suite de la p. 2)

-vince où il a tenu de nombreuses permanences et réunions pour les renseigner et les défendre efficacement. Les personnels de la région parisienne, chercheurs et techniciens, le connaissent bien pour l'avoir entendu dans toutes les prises de parole au cours des manifestations sur la voie publique où il était l'orateur choisi par tous les syndicats.

EMERY Odette

Rédactrice 2D aux Services Centraux du CNRS, membre du Conseil national. Elle est la secrétaire de notre section CGT du Quai Anatole France. Tous les personnels des services centraux ont pu mesurer l'activité de cette jeune et dynamique section.

Notre camarade représente les administratifs à la Commission paritaire. Elle était la seule administrative du Comité central provisoire (mis en place avec les représentants désignés par les syndicats avant les élections.)

SARRAZIN Serge

Assistant de Recherches 3A au laboratoire de Mécanique industrielle de Poitiers, membre du Bureau National.

Secrétaire de la section de Poitiers. Cette section groupe la grande majorité des personnels du CNRS, notre camarade a mené une action efficace pour la défense de tous les personnels de Poitiers CNRS ou sous-contrats. Il est chargé de l'étude du statut dans notre syndicat.

SCHATTE Jean-Pierre

Chaudronnier 3B au laboratoire des Hautes Pressions à Bellevue. Secrétaire national du Syndicat.

Militant estimé par tous les travailleurs de Bellevue, <sup>qu'</sup>il a constamment défendu énergiquement. Les récentes élections au Conseil de gestion du groupe de laboratoires l'ont fait élire en tête.

Il est un des artisans de l'action qui a permis la construction du Bloc social, unique par son importance et ses réalisations dans le CNRS.

Il est actuellement responsable de la commission des personnels divers (contrats, vacataires, autres organismes ...) de notre syndicat.

DUPLEX Jean

Sociologue 3A, Faculté de Droit et des Lettres d'Aix-en-Provence. Membre du Conseil national. Ancien responsable de la section du Centre d'Etudes Sociologiques à Paris, il est à l'origine par son activité pour la défense des vacataires et des personnels sous-contrats en Sciences humaines, de l'action de notre syndicat pour organiser et défendre l'ensemble de ces personnels. Il est l'un des militants de notre jeune section des Sciences humaines à Aix-en-Provence où il a été nommé pour assurer des responsabilités scientifiques et administratives.

CHOISY Joël

Mécanicien 3B au laboratoire d'Electrostatique et de Physique du Métal à Grenoble. Membre du Conseil national. C'est un jeune militant dynamique dont l'action a permis une extension considérable de notre syndicat à Grenoble, où il est l'un des responsables les plus actifs pour organiser et défendre les personnels du CNRS des différents établissements de recherche de cette ville universitaire?

Non candidats (Suite de la P.3)

JANOT Marie-Françoise

Ingénieur 2A au Centre de Recherches Nucléaires de Strasbourg. Membre du Conseil national. Jeune militante de notre section de Strasbourg, elle a mis sur pied la "Commission des personnels sur ordinateur" de notre section dont elle est responsable sur le plan national.

Les études importantes réalisées par cette commission nous permettront incessamment de faire des propositions au CNRS pour un classement décent de ces personnels dont le nombre croît sans cesse.

---

Conférence nationale de la Recherche (Suite de la p.1)

I) Cette conférence, dans les faits, laisse hors des débats de nombreux secteurs: la recherche effectuée dans l'Université, dans les organismes de recherche appliquée et de développement.

Elle est essentiellement limitée au CNRS, et même à l'intérieur de ces limites, elle n'est qu'un rassemblement large, mais non pas une représentation démocratique exacte et responsable de tous les personnels et de tous les établissements.

De ce fait, cette conférence ne pourra qu'élaborer un certain nombre de constats résultant des échanges d'informations et de points de vue qui s'y exprimeront. Elle ne pourra pas procéder à des votes qui, majoritairement, définiraient des orientations, des engagements, des décisions.

II) Nous ne sommes pas organisateurs de cette conférence pour les raisons suivantes:

- Les textes de présentation de cette Conférence ne peuvent, sur bien des points, avoir notre accord, en particulier notre organisation ne saurait souscrire au verbalisme confus, voire incompréhensible, du: texte de présentation de la plaquette "Documents préparatoires".

- La discrimination entre chercheurs et techniciens, bien qu'atténuée récemment par les organisateurs, subsiste tant pour l'information (diffusion de la plaquette assurée par le CNRS aux seuls chercheurs), que pour la représentation, ce que nous ne saurions admettre en tant qu'organisateur.

- Parmi les organisateurs figure un Comité non représentatif sur le plan national ce qui rend hétérogène et discutable le Comité d'organisation.

- La caution du CNRS et de la DGRST est ambiguë dans la mesure où ces organismes discutent avec les seules organisations syndicales nationales représentatives dans les négociations, et dans le même temps soutiennent une entreprise hétérogène.

Cette attitude peut faire craindre des manœuvres de division, peut faire redouter que certains travaux de la Conférence ne soient exploités par le pouvoir comme il tente de le faire pour les Colloques de Caen et d'Amiens. Également, nous ne pouvons écarter le risque de voir l'administration considérer que cette conférence répondrait, à elle seule, à l'engagement pris le 24 Mai, de mettre à l'étude, avec toutes les catégories de personnel intéressées, l'organisation des structures du CNRS et de ses relations avec l'Université et les autres organismes de recherche, l'objectif étant d'aboutir à des textes au plus tard fin 1968, et à une application aussi rapide qu'il

Suite p. 5

Un mouvement profond (suite de la p.2)

particulier, aux importants engagements, pour les personnels sous-contrats, consignés dans l'aide-mémoire du 28 Mai 1968 (Voir ci-après le texte intégral de la partie de cet aide-mémoire de la DGRST consacrée à ce sujet).

Mais, au-delà de ce bilan concret pour lequel la CGT a organisé lucidement et fermement l'action durant le mouvement, il reste que la prise de conscience des aliénations multiples et intolérables engendrées par la société nue par la seule recherche du profit, a pris une ampleur si extraordinaire que " rien ne sera plus, désormais, comme avant ".

Nous lutterons avec plus de détermination que jamais, pour une nouvelle politique, pour la garantie, par l'échelle mobile, des avantages acquis, pour l'abrogation des ordonnances, pour la suppression des abattements de zone, pour des conditions de vie meilleures.

Nous lutterons pour une Recherche scientifique et une Université démocratiques, aptes à répondre aux besoins de l'époque. Cette lutte sera menée solidairement avec les étudiants, les intellectuels et la classe ouvrière, car cette solidarité n'est pas une expression sentimentale, elle découle d'une réalité qui oppose ensemble les ouvriers et les intellectuels à la classe dominante qui les exploite. C'est bien pourquoi, ainsi que le déclare le rapport du Comité Confédéral de la CGT des 13 et 14 Juin 1968 :

" Lorsque les plus empressés à flatter les étudiants dans le seul but de les exciter contre nous, seront retournés à leurs pratiques de collaboration de classes, les étudiants constateront qu'ils n'ont pas, dans le mouvement syndical, de meilleure et de plus sûre alliée que la CGT et qu'ils peuvent compter sur nous pour lutter contre toute tentative de les discréditer et de les isoler pour mieux les frapper ".

A. CHANCONIE.

Conférence Nationale de la Recherche (suite de la p.4)

sera matériellement possible.

III) Nous sommes prêts, au nom du SNTRS-CGT, à participer à cette Conférence en y apportant les positions de la CGT comme contribution aux débats. Nous ne nous opposons pas à la présence de délégués des techniciens et administratifs élus par les laboratoires. Cette présence, décidée et assurée par les organisateurs, pourra contribuer positivement aux débats en mêlant aux discussions des travailleurs qui jusque-là, se tenaient à l'écart des activités syndicales.

IV) Nous donnons à nos militants la directive de participer activement aux assemblées locales (et éventuellement d'en accepter le mandat) qui seraient convoquées à l'initiative des organisateurs de la Conférence, en y exposant la position du syndicat, les raisons de son absence du Comité d'organisation, les raisons de sa participation à la confrontation, les  
suite p.

ELECTION DE 12 "ANTI-SAGES "

La deuxième quinzaine de Juillet verra l'élection de 12 représentants syndicaux au Comité Consultatif provisoire à la Délégation de la Recherche Scientifique et Technique (DGRST), à côté des 12 sages nommés par le Gouvernement, comme conseil en matière de recherche scientifique et technique. Les 80.000 électeurs de la Recherche Publique (CNRS, ONERA, INSERM, ORSTOM, CEA, etc...), auront ainsi 9 représentants parmi les 12 élus syndicaux qui défendront les intérêts des travailleurs et veilleront à ce que les engagements pris par la DGRST à propos des personnels sous-contrats soit respectée.

Cette élection n'est pas pour nous une caution à la politique gouvernementale ou à la pénurie. C'est un moyen de mieux la combattre.

Suite p.7

A la suite des délégations intersyndicales de chercheurs et de techniciens d'une part, et de l'Intersyndicale nationale des personnels techniques et administratifs du CNRS, d'autre part, les 24 et 28 Mai, un "aide-mémoire" a été rédigé par les services de M. ALGRAIN, délégué général à la Recherche scientifique et technique, et de M. BOLOTTE, Secrétaire Général de la DGRST.

Voici les passages de ce texte relatifs aux personnels rémunérés sur contrats (Réponses de M. Algrain)

... - " En ce qui concerne les personnels, particulièrement les personnels, techniques et administratifs, rémunérés sur contrats de recherche :

" M. ALGRAIN confirme que, compte tenu de leur valeur professionnelle, estimée dans le cadre des procédures tarifaires actuelles, les agents en cause doivent bénéficier du maximum de garanties possibles, et notamment n'être pas privés d'emploi à la fin du contrat qui a permis le recrutement et leur rémunération. Comme il ne saurait être question de prolonger un contrat de recherche pour assurer cette garantie des agents en cause, ce qui pérenniserait et par conséquent scléroserait la véritable recherche, il faut organiser pour les intéressés une véritable carrière, analogue en tous points à celle des personnels statutaires, quels que soient les organismes contractants. On aboutira ainsi à la valorisation d'une masse d'agents qui seront employés de contrat de recherche en contrat de recherche, au mieux de leurs intérêts et des intérêts des recherches en cause. A cette fin, et dès à présent, un système peut être mis sur pied par la DGRST, système qui serait ainsi défini:

" 1<sup>o</sup>) Inventaire, en juin 1968, en accord avec tous les organismes allouant des contrats publics de recherche, du nom et de la position de tous les agents concernés;

" 2<sup>o</sup>) Tous ces renseignements une fois rassemblés, réunion par la DGRST de tous les organismes en cause, pour établir un plan systématique et obligatoire de reclassement, à fin de contrat dans le personnel à recruter pour des contrats nouveaux, grâce à une information réciproque toute cette action (1 et 2) étant menée par le service du Fonds de la Recherche de la DGRST;

" 3<sup>o</sup>) D'ici la fin de 1968, établissement d'une procédure définitive ayant l'assentiment des directions de tous les organismes en cause, et prévoyant en particulier un ou plusieurs articles à cet effet dans tout contrat public de recherche, ainsi que la définition d'un statut de fait entièrement analogue à celui des personnels administratifs et techniques des mêmes organismes. "

Conférence nationale (suite p. 5)

limites de cette conférence qui ne pourra définir aucun mandat et les dangers à écarter afin que le pouvoir ne puisse en aucun cas y trouver une caution à sa politique et à ses projets.

Paris le 25 Juin 1968

ETAT D'AVANCEMENT DES DISCUSSIONS AVEC  
LA DIRECTION DU C.N.R.S.

A la suite du dépôt du mémorandum intersyndical, le 4 Juin, 1968, précisant et complétant le texte du 24 Mai, des séances de travail bi-hebdomadaires ont lieu depuis le 10 Juin entre l'Intersyndicale nationale et M. LASRY.

Il s'agit de véritables séances de travail qui ont déjà abordé un bon nombre de problèmes et approfondi dans le détail certains d'entre eux, comme les modifications statutaires assurant la sécurité de l'emploi.

Les points du mémorandum soumis à la discussion ont été classés en deux catégories :

- En priorité: recourir avant la fin Juillet à la rédaction d'un nouveau statut comportant sécurité de l'emploi, dispositions sociales et retraites des agents titulaires et comportant l'aménagement complet des carrières des Administratifs qui sont jusqu'alors les personnels les plus défavorisés.

- En seconde urgence tous les autres points du mémorandum (répercussions des mesures des catégories C et D de la Fonction Publique primes de recherche, avancement, primes diverses, horaires décalés, heures supplémentaires, formation permanente, comité technique paritaire mesures pour les ouvriers, agents techniques, dessinateurs, ingénieurs, introduction au statut des nouveaux emplois : sur ordinateurs, personnels sociaux, etc...)

Après avoir, au cours des premières réunions, précisé ~~nos~~ nos demandes sur tous les points de première urgence et de seconde urgence (sauf sur les modifications statutaires qui concernent les ouvriers, dessinateurs, agents techniques, ingénieurs nouveaux emplois), la nouvelle rédaction précise des articles du titre VII du statut (mutation- cessation de fonctions) a été entreprise. Elle a fait l'objet des réunions du 21 et du 26 Juin. La réunion du 28 Juin sera consacrée à la réponse du Comité de Direction du CNRS, sur le projet élaboré par MM. Lasry et Coupry.

Dès qu'un projet ayant l'approbation du Comité de Direction sera en forme, nous le soumettrons à la discussion. Disons que les dispositions envisagées quant à la sécurité de l'emploi, ~~de~~ (3 propositions successives à la suite de suppression d'emploi, de transfert de laboratoire, de retour de congé de longue durée) paraissent très comparables à celles des titulaires de l'Etat.

Le problème des retraites, évoqué à plusieurs reprises déjà, sera l'objet des réunions à venir et nécessitera certainement plusieurs séances. De même la refonte et l'amélioration de la situation des administratifs nécessitera l'utilisation complète du délai qui nous reste jusqu'à fin Juillet.

x            x            x  
              x            x  
                          x

Les 12 anti-sages (Suite de la p.6)

Les discussions entre centrales syndicales se poursuivent activement pour élaborer une plateforme commune.

Dès maintenant, il est important que tous les personnels répondent aux appels que la Confédération pourrait lancer à ce sujet. Nous sommes tous concernés. Il dépendra de notre vote que les élus syndicaux puissent être efficaces.



B I E N V E E N U E aux certaines de N O U V E A U X adhérents au SNTRS-C.G.T. !

" Etant actuellement syndiqué... et n'étant pas particulièrement satisfait du peu de compétence que (mon syndicat) a prouvé dans le jugement du personnel technique et le manque d'information à ses adhérents. Nous désirons, une vingtaine de mes camarades non syndiqués et moi-même, savoir les conditions à remplir pour nous joindre à la C.G.T."

Cette lettre du 13 Juin, d'un Collège de Mécanique des fluides de Marseille, est une lettre parmi beaucoup d'autres, (Verrières, Besançon, Clermont-Ferrand...) qui nous ont montré à quel point l'attitude de notre syndicat dans la défense du personnel et dans cette dernière période nous ~~ont~~ gagné la confiance du personnel.

Bienvenue aux deux cent cinquante nouveaux adhérents (chiffre déjà dépassé) enregistrés au Syndicat national. Bienvenue au SNTRS aux jeunes sections qui viennent de se constituer à l'INSA de Rennes et de Toulouse, à notre 4<sup>e</sup> section de Marseille, à la section de Nice-Observatoire et de Nice-Faculté des Sciences, à Dijon, à l'école de Physique et Chimie Rue Vauquelin, au Centre français de Droit comparé, au laboratoire d'Aéronomie de Verrières le Buisson, au Conservatoire national des Arts et Métiers.

Notre syndicat dont l'audience grandit également au delà du CNRS, par la venue de nombreux ingénieurs, techniciens et administratifs des laboratoires de recherche qui souscrivent à notre programme, devra dans son action future apporter une aide efficace à tous ces personnels non CNRS pour la satisfaction de leurs revendications.

#### UN RENFORCEMENT APPRECIABLE.

Le syndicat CGT des personnels de l'I.N.S.E.R.M. (recherche médicale) qui entretient depuis plusieurs années des rapports fraternels avec notre syndicat, envisage de fusionner avec le SNTRS.

Nous sommes certains que l'aide réciproque qui s'en suivra sera bénéfique à l'ensemble des personnels du CNRS, de L'INSERM et assimilés; nous sommes très heureux d'accueillir ces camarades dans nos rangs à la rentrée.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXX

XXX



Les accords du 24 mai nous ont donné satisfaction sur les principes d'un certain nombre de revendications essentielles, il importe que ces revendications deviennent réalités le plus rapidement possible.

Nous pensons, et nous avons fait des propositions en ce sens aux autres syndicats, que l'intersyndicale des techniciens et administratifs pour ses problèmes, et l'intersyndicale techniciens - chercheurs sur les problèmes communs, doivent agir vite pour élaborer et déposer au C.N.R.S. les propositions conduisant à préciser les accords du 24 mai et à leur donner un contenu réel.

Pour sa part notre syndicat a étudié avec ses commissions nationales, en consultant ses sections l'ensemble des problèmes posés afin de faire à nos partenaires des autres syndicats des propositions déjà très élaborées.

Commission Recherche : Elle s'est réunie plusieurs fois au siège du syndicat, elle a dépouillé tous les travaux des sections sur les structures (comités de gestion locaux, organisations de la recherche ; problèmes de statut des personnels de recherche) et a décidé sur la base d'un questionnaire adressé à toutes les sections de faire le point sur la situation existante après le mouvement revendicatif, afin de préparer les négociations sur les structures avec la direction du C.N.R.S.

Les travaux de la commission permettent également de préciser notre position sur les discussions qui auront lieu à la Conférence Nationale de la Recherche et dont nous disons par ailleurs l'appréciation portée par notre syndicat.

Commission des Ordinateurs : Après plusieurs réunions notre commission composée des représentants des sections : du trésor de la langue française (Nancy) du Centre de Recherche Nucléaire (Strasbourg) de l'Institut Blaise Pascal (Paris) de la Calculatrice du Quai Saint-Bernard (Paris) de l'Accélérateur Linéaire (Orsay) de l'U.N.I.V.A.C(Orsay) de l'Observatoire de Meudon, ont rédigé un projet que nous allons soumettre aux sections.

Ce projet fixe l'ensemble des professions des personnels sur ordinateur dans notre grille hiérarchique, il définit la fonction, la qualification et la formation permanente nécessaire à ces personnels actuellement recrutés en dérogation.

Commission des Administratifs : Partie des travaux effectués à Orsay (I.P.N.) à Bellevue, et à l'administration centrale Quai Anatole France, une réunion s'est tenue au C.N.R.S. pour définir nos propositions.

Plusieurs réunions sont encore prévues avec la direction du syndicat avant l'élaboration définitive d'un texte, notons qu'une délégation des chefs de service de l'administration centrale du C.N.R.S. a eu également une très longue discussion avec notre syndicat sur le problème des administratifs, dans le but d'intégrer dans le statut tous les administratifs du Quai Anatole France.

.../...

Nous avons proposé à l'intersyndicale nationale qu'une réunion préparatoire avant les discussions avec le Directeur Administratif et Financier ait lieu avec la participation de militantes des catégories administratives pour définir la position de l'intersyndicale, ce qui a été accepté par nos partenaires. Cette réunion aura lieu le lundi 1er juillet à 14 H. au C.N.R.S. salle des syndicats.

Commission des Oeuvres Sociales : Un groupe de travail composé des secrétaires du syndicat, de militants du CAES, des directeurs d'Aussois et d'Oléron a commencé à étudier les structures de nouvel organisme d'oeuvres sociales prévues par l'accord du 24 MAI.

Le Bureau National du Syndicat a pour sa part défini les grandes options qui devront guider le travail de notre commission .

A partir de ces éléments une délégation de notre syndicat fera connaître notre position à la réunion CAES-Syndicats qui se tiendra le 28 juin à 15 heures à l'initiative du CAES, dans le cadre d'une série de confrontation pour définir ce que doit être le Comité d'établissement pour les oeuvres sociales du C.N.R.S.

La Commission nationale des oeuvres sociales se réunira au siège du syndicat salle Solférino le MERCREDI 3 Juillet à 9 h., toutes les sections intéressées sont invités à s'y faire représenter.

#### Droit syndical

Le secrétariat a étudié les résultats des accords de différents organismes (affaires culturelles, travailleurs de l'Etat, arsenaux, Renault etc..) il a rédigé un avant-projet qui a été adressé à toutes les sections afin de connaître leurs critiques, amendements et suggestions, nous demandons aux sections de nous adresser au plus vite leur réponse.

#### Commission des Ingénieurs

Réunie le 18 juin avec la participation de camarades de l'Observatoire de Meudon, des laboratoires P.Curie, de l'Institut d'Optique, de Bellevue, de Gif s/Yvette, la commission a étudié les propositions formulées dans le document du Bureau national du 1er Juin. Elle a formulé un certain nombre de remarques et de suggestions, mais pour l'essentiel a donné son accord de principe aux grandes lignes de notre projet.

Cette commission est dirigée par notre camarade ZISSMANN ingénieur à Gif laboratoire de Substances Naturelles, membre du Bureau national. Les collègues ingénieurs peuvent prendre contact directement avec elle.

x

x x

Des réunions sont envisagées au siège du syndicat concernant la Commission Retraite avec les camarades FLAVIER et CHANCONIE, la Commission problèmes d'avancement avec les membres des Commissions paritaires, les personnels sociaux avec les camarades GAYRAUD, HILAIRE et SCHATTE.

La Commission formation permanente - recyclage - formation professionnelle se réunira le VENDREDI 5 JUILLET à 14 h. au Syndicat sous la présidence du camarade REIDE membre du Conseil National pour élaborer notre projet.

Pour toutes ces commissions s'adresser aux responsables pour proposer des participants des sections aux travaux d'élaboration.